

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-512499

86998

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09927

Société : R A M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ASMA NÉE M'hamed

17/01/1986 lg rés'c'tante

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0668 44 8705

Total des frais engagés :

616.00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ~~Abdelhak Bouziane~~
Spécialiste En Médecine Interne
Bd. Abdellah Ben Badis, Rue Bachir Laalaj, N°9
Im. Ourika 1, 7ème Etage, N°17 - Casablanca
Tél. : 05 22 98 59 86 - 06 94 31 55 52

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 04/06/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04.06.2011	consult	300	300,00	Dr. Hind Boulaïd INP Spécialiste En Médecine Interne Bd. Abdelmalek Sellal, Rue Bachir Laatiri, N°9 Im. Ouchmane 1, 3ème Etage, N°17 - Casablanca Tel: 05 22 98 59 86 - 06 94 31 55 57

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

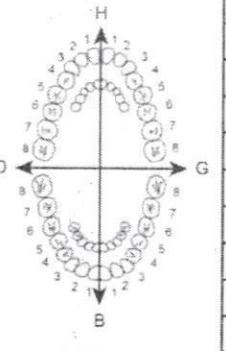
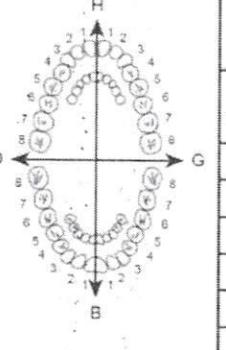
Cachet et signature du Laboratoire et du Bactérologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
L'ÉBORA TOIRE SEMAT D'Analyses Médicales Réception N° 12 Berrechid Lot LE Youssef 9/06/2011	9/06/2011		310,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

	COEFFICIENT DES TRAVAUX									
	MONTANTS DES SOINS									
	DEBUT D'EXECUTION									
	FIN D'EXECUTION									
	COEFFICIENT DES TRAVAUX									
	MONTANTS DES SOINS									
	DATE DU DEVIS									
	DATE DE L'EXECUTION									
DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE										
<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553
H	25533412	21433552								
D	00000000	00000000								
B	35533411	11433553								
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>										
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS										
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION										

Dr Hind Bouziane Oumghari

Spécialiste en Médecine Interne
Lauréate de la Faculté de Médecine
de Casablanca et Bordeaux

Maladies de système - Rhumatologie
Grands syndromes - Pathologie vasculaire
Diabétologie - Nutrition - Gériatrie

د. هند بوزيان أو מגاري

إختصاصية في الأمراض الباطنية

خريجة كلية الطب

بالدار البيضاء و بوردو

الأمراض المجموعة - أمراض الروماتيزم

المتلازمات الكبيرة - أمراض الشرايين

داء السكري - التغدية - طب الشيخوخة

Casablanca, le : 4.6.2011

Mme Ziat
Fathia

WBS DR

VS. CDP

ASAT - ASAT

Dr. Hind Bouziane
Spécialiste En Médecine Interne
Bd. Abdelmoumen, Rue Bachir Laalaj N°9
Im. Oushmane, 3ème Etage, N°17 . Casablanca
Tél.: 05 22 98 59 86 - 06 94 31 55 57

Bd. Abdelmoumen, Rue Bachir Laalaj N°9, Im. Oushmane 1, 3^{ème} étage, n°17 - Casablanca

شارع عبد المؤمن، رقم 9 زنقة البشير لعلج، إقامة أوسمان 1، ط 3 رقم 17 - الدار البيضاء

Tél. : 05 22 98 59 86 - 06 94 31 55 57 • E-mail : hind_bouziane@hotmail.fr

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biologiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue
Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2021-06838

Patient : Mme ZIAT Fatima

Édité le : 30/06/2021

Date prélèvement : 29/06/2021

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES (NFS)	80	80,00
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	30,00
ASAT (Aspartate Aminotransférase)	50	50,00
ALAT (Alanine Aminotransférase)	50	50,00
C Réactive Protéine (CRP)	100	100,00
Total B	310	310,00
APB	1,0	0,00
Total		310,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Trois cent dix dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Réception
Lot LE Youssef II N°12 Berrechid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط التحاليل الطبية

▷:×†.Θ.○ ΘΖΖ.Ε ΙΣ†.λ.ΙΣΗ.○ ΕΕΣΘΘΣΣ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Pvt du: 29/06/2021

Mme ZIAT Fatima

Edition du : 29/06/2021

Né(e) le :04/07/1973

Dossier N° : 10A02386043



PASSEPORT :

C.I.N : WA55862

Page : 1 / 2

HEMATOLOGIE (BC5380)

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES				Valeurs Usuelles	Antériorité
HEMATIES	:	4,08	M/mm ³	(4,2 - 5,7)	4,29 (30/12/20)
Hémoglobine	:	12,7	g/dL	(12,5 - 15,5)	13,1 (30/12/20)
Hématocrite	:	39,1	%	(36 - 46)	39,9 (30/12/20)
VGM	:	96	fL	(80 - 100)	93 (30/12/20)
TCMH	:	31	pg	(27 - 32)	31 (30/12/20)
CCMH	:	32	%	(30 - 35)	33 (30/12/20)
LEUCOCYTES	:	3 320	/mm ³	(4000 - 10000)	5220 (30/12/20)
FORMULE LEUCOCYTAIRE :					
Polynucléaires Neutrophiles	:	42,9 %	Soit	1424/mm ³	(2000 - 7500)
Lymphocytes	:	45,4 %	Soit	1507/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	8,9 %	Soit	295/mm ³	(200 - 800)
Polynucléaires Eosinophiles	:	2,4 %	Soit	79,68/mm ³	(100 - 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,4 %	Soit	13,28/mm ³	(Inférieur à 150)
PLAQUETTES	:	140 000	/mm ³	(150000 - 400000)	149 000 (30/12/20)
VMP	:	11,30	fl	(6,5 - 12)	

HEMATOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION		Valeurs Usuelles	Antériorité
Première heure	:	6 mm/h	(Inférieur à 10)
Deuxième heure	:	15 mm/h	(Inférieur à 20)

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT
Lot LE Youssef El Dje 12 Berrechid



N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à coté de BMCE bank, BERRECHID



05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences: 06.25.63.42.71



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

لaboratoire SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Pvt du: 29/06/2021
Edition du : 29/06/2021
Dossier N° : 10A02386043
C.I.N : WA55862

Mme ZIAT Fatima
Né(e) le :04/07/1973

PASSEPORT :



Page : 2/2

BIOCHIMIE (BECKMAN COULTER AU 480)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
ASAT (Aspartate Aminotransférase) : (Technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)	28 UI/L	(7 - 35)	19 (30/12/20)
ALAT (Alanine Aminotransférase) : (Technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)	15 UI/L	(7 - 35)	7 (30/12/20)

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

C Réactive Protéine (CRP) : 0,50 mg/L (Inférieur à 6)
(Immunoturbidinétrique-AU 480)

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot LE Youssef II N°12 Berrechid



N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à coté de BMCE bank, BERRECHID

05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences: 06.25.63.42.71